



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25085792***Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le 27/6/25Le Greffier
Greffier

N° d'entreprise : 862 775 210

Nom

(en entier) : **LA TERRIENNE DU CREDIT SOCIAL**

(en abrégé) :

Forme légale : **SC**Adresse complète du siège : **RUE PORTE HAUTE 21 6900 MARCHE-EN-FAMENNE****Objet de l'acte : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2025 - NOMINATION D'UN
REVISEUR D'ENTREPRISES POUR LES EXERCICES 2025, 2026 ET 2027**

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale de « La Terrienne du Crédit Social » SC, conformément aux dispositions de ses statuts et en conformité de toutes dispositions légales,

Est désignée aux fonctions de commissaire pour une durée de 3 ans se terminant lors de l'Assemblée Générale amenée à se prononcer sur les comptes annuels au 31 décembre 2027, la société civile « KNAEPEN LAFONTAINE Réviseurs d'entreprises », Rue du Fort d'Andoy, 3 à 5100 WIERDE, ayant opté pour la forme d'une SRL et agréée par l'IRE sous le n° B00255 et qui sera représentée par Monsieur Philippe KNAEPEN, lui-même agréé par l'IRE sous le n° A02378.

Les clauses reprises dans le descriptif technique annexé à la demande sont de stricte application.

Philippe FRERE,
Directeur-gérant.

Déposé en même temps : procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2025.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).